

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2023_4_11

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 28

Votants : 34

Objet : Enfance Jeunesse
Pôle jeunesse Coulonges -
demande subvention MSA

L' an deux mille vingt trois, le mardi 18 avril à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 11 Avril 2023

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSAULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Pouvoirs :

Madame CHAUSSERAY Francine a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
 Madame MICOU Corine a donné pouvoir à Madame BAILLY Christiane
 Monsieur MOREAU Loïc a donné pouvoir à Madame JUNIN Catherine
 Monsieur DELIGNÉ Thierry a donné pouvoir à Madame BERNARDEAU Lydie
 Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur OLIVIER Pascal
 Monsieur PETORIN Patrick a donné pouvoir à Madame GOURMELON Catherine

Absent(s) : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur CAILLET Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur FAVREAU Jacky

Excusé(s) : Madame CHAUSSERAY Francine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur MEEN Dominique, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur PETORIN Patrick

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur

Vu la compétence exercée en matière de création et gestion de 3 pôles structurants jeunesse

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 16 février 2021 approuvant la création d'un pôle jeunesse sur la commune de Coulonges sur l'Autize dans l'enceinte de la futur résidence habitat jeunes

Vu la convention Grandir en milieu Rural signé avec la Mutuelle Sociale Agricole -MSA- le 10.01.2022

Considérant qu'une subvention peut être sollicitée auprès de la MSA pour co-financer le pôle jeunesse de Coulonges

Considérant le plan prévisionnel du pôle jeunesse s'établissant comme suit :

DEPENSES	PRORATA PSJ	RECETTES	prorata PSJ	
BATIMENT	136 147	ETAT	6 780	3,83%
CHARGE FONCIERE	25 578	PIA ANRU	25 000	26,99%
HONORAIRES	15 364	REGION	16 179	9,14%
		CAF	13 868	7,83%
		COM. COMMUNES VDG	25 000	16,68%
		COMMUNE coulonges	15 000	2,18%
		Prêt	29 545	16,68%
		Autre financement	41 850	14,67%
		MSA	13 868	2,01%
Total dépenses TTC (5,5%)	177 089	Total recettes	177 089	100,00%

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- **D'autoriser le dépôt d'une demande de subvention d'investissement auprès de la MSA pour un montant de 13.868 € au titre du dispositif GMR 2021-2025**

- **D'autoriser M. le Président ou son représentant par délégation à signer tout document afférent à ce dossier.**

Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 18/04/2023
Publié le 21/04/2023
Transmis en sous-préfecture le

Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

